

**RÈGLEMENT DU CONCOURS****PRIX BDFIL****POUR LA RELÈVE EN BANDE DESSINÉE****THÈME A COURS D'EAU**

---

**En 2026, BDFIL s'associe avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne et Le Musée Romain de Lausanne-Vidy pour son concours Prix BDFIL en faveur de la relève en bande dessinée qui vise à promouvoir des artistes émergent·es. Doté de CHF 5'000.- répartis entre les lauréat·es, il s'adresse à toute personne de 15 ans et plus n'ayant jamais été publiée. Le thème de l'édition 2026 est « À cours d'eau ». Les lauréat·es des trois prix BDFIL seront invité·es au vernissage de l'exposition et à la remise de prix le 18 septembre 2026, au Musée Romain de Lausanne-Vidy, à Lausanne. Les candidatures doivent pouvoir être réceptionnées avant le lundi 15 juin 2026 (date limite de réception des planches).**

---

**1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Le concours pour la relève du Prix BDFIL est ouvert à toute personne de 15 ans et plus, domiciliée en Suisse ou à l'étranger et dont le travail n'a jamais été publié sous forme d'album ou de manière régulière dans un média à grand tirage, y compris les blogs hébergés et/ou relayés par des revues ou des maisons d'édition en ligne.

Les participant·es dont le travail est en cours de publication au moment du jury (le 16 juin 2026) seront disqualifiée·es du concours. Chaque participant·e ne peut adresser qu'un seul projet. Les travaux collectifs ne sont pas acceptés. Les lauréat·es des précédentes éditions du concours (excepté le ou la lauréat·e du Prix du Public), mentions spéciales exceptées, ne sont pas autorisé·es à participer.

**2. PROJET À SOUMETTRE**

Chaque projet doit présenter une bande dessinée originale complète, en une seule planche, avec ou sans texte, en étroite relation avec le thème du concours : « **A cours d'eau** ». Ce thème peut être librement interprété. Le projet doit impérativement être présenté sur un support de format A3 (29,7 x 42 cm), vertical. Les projets hors thème et ne respectant pas le format seront automatiquement exclus du concours. Le style, la forme, ainsi que les matériaux utilisés pour le projet sont laissés au libre choix de l'auteur ou de l'autrice. La langue utilisée pour les éventuels textes et dialogues doit être le français ou l'anglais.

Les coordonnées du/de la participant·e doivent obligatoirement figurer de manière lisible au dos du projet : nom, prénom, date de naissance (jour/mois/année), adresse postale complète, numéro de téléphone (fixe et/ou mobile) et adresse e-mail. Il ou elle indiquera également la technique de travail utilisée pour sa création et, le cas échéant, pour sa mise en couleur.

**3. DÉLAI DE PARTICIPATION**

Les participant·es au concours doivent adresser leur projet à l'adresse de BDFIL (BDFIL, Concours pour la relève, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne – Suisse) pour qu'il puisse être reçu **le lundi 15 juin 2026 au plus tard**.

L'envoi d'un projet induit l'acceptation du présent règlement et **doit être accompagné du formulaire ci-joint complété** ainsi que de la preuve du paiement dans le cas où le retour du projet est souhaité (point 10 du présent règlement).

**4. MODE D'ENVOI / DE DÉPÔT**

Chaque projet (original ou impression) doit parvenir à BDFIL **à plat, non plié et non roulé, dans un emballage lui garantissant une protection idéale**. BDFIL adressera par e-mail, et pour le 16 juin 2026 au plus tard, un accusé de réception des projets reçus. Les envois provenant de pays autres que la Suisse indiqueront : « **aucune valeur commerciale** »\* sur le document de douane. **Le dépôt des projets au bureau de BDFIL est uniquement possible du lundi au jeudi, de 14h à 17h, jusqu'au 15 juin 2026.**

\* BDFIL décline toute responsabilité en cas de blocage du projet aux douanes et ne s'engage pas à payer les frais additionnels liés à des déclarations de valeur.

## 5. JURY

Placé sous la présidence d'un·e artiste de bande dessinée, le jury du concours sera notamment composé d'un·e membre de l'institution muséale qui accueille l'exposition, d'un·e journaliste spécialisé·e, d'un éditeur ou éditrice, du ou de la commissaire de l'exposition de la thématique annuelle, d'un·e membre du Service de l'eau de la Ville de Lausanne et d'un·e représentant·e de BDFIL. Le jury appréciera le respect des conditions du présent règlement, l'originalité ainsi que les qualités particulières du scénario (réalisation, découpage, etc.) et du travail graphique.

## 6. RÉSULTATS ET PRIX

**Trois prix BDFIL :**      **1<sup>er</sup> Prix CHF 2'000.- et la création du visuel du flyer du concours 2026**  
**2<sup>e</sup> Prix CHF 1'500.-**  
**3<sup>e</sup> Prix CHF 1'000.-**

Les trois lauréat·es seront averti·es personnellement, par téléphone et par email, d'ici au lundi 22 juin 2026 **au plus tard**. Leurs noms seront communiqués publiquement lors du vernissage le 18 septembre 2026 et publiés dans la semaine suivante sur [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch) et sur le compte Instagram officiel. Le jury pourra, au-delà des trois prix, décerner une ou plusieurs mentions spéciales pour distinguer des projets. Les mentions spéciales seront, sauf disposition particulière, des récompenses honorifiques, non dotées.

Le ou la lauréate du 1<sup>er</sup> prix du Concours BDFIL pour la relève réalise l'illustration du flyer du Concours de l'année suivante. Cette commande est comprise dans le 1<sup>er</sup> Prix. Aucune rémunération supplémentaire n'est prévu. Les détails techniques et le thème du concours seront donnés en début d'année 2027 à la personne concernée.

Aucune correspondance ne peut être échangée au sujet du concours. Toute voie juridique est exclue. Les lauréat·es des prix BDFIL domicilié·es en Europe occidentale sont invité·es à la cérémonie de remise des prix et au vernissage de l'exposition (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du festival). Les lauréat·es hors Europe occidentale profitent du même avantage, à l'exception des frais de déplacement (couverts à hauteur maximale de CHF 300.- sur présentation des justificatifs).

## 7. EXPOSITION DU CONCOURS

L'intégralité des projets sera consultable dans le cadre d'une exposition qui se tiendra du 18 septembre au 25 octobre 2026 au Musée Romain de Lausanne-Vidy (Chemin du Bois-de-Vaux 24, 1007 Lausanne).

## 8. PRIX DU PUBLIC

Un prix du public d'un montant de CHF 500.- sera attribué par les visiteurs et visiteuses de l'exposition. Le ou la gagnant·e sera annoncé·e dans la semaine suivant la fin de l'exposition, entre le 25 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2026, sur [www.bdfil.ch](http://www.bdfil.ch) et sur le compte Instagram officiel.

## 9. PROPRIÉTÉ DES PROJETS

Les projets primés demeureront propriété du festival. Aucun droit ne pourra être perçu par leurs auteurs et autrices pour les publications réalisées dans la presse ou dans le cadre de la promotion de BDFIL (catalogues, livres-anniversaire, expositions, etc.). L'auteur ou autrice peut néanmoins publier sa planche dans le cadre d'autres projets (site web, exposition, etc.), **à partir du 18 septembre 2026**.

## 10. RETOUR DES PROJETS

Les projets peuvent être retirés au bureau de BDFIL (Place de la Cathédrale 12), **dès le 27 octobre sur rendez-vous**, au +41 21 312 78 10 ou via [info@bdfil.ch](mailto:info@bdfil.ch) et **jusqu'au 18 décembre 2026**.

Les participant·es ayant fait parvenir un projet original et souhaitant le recevoir en retour sont prié·e·s de **joindre à leur envoi la preuve de paiement** conformément à la grille tarifaire suivante selon leur localité :

- |   |          |
|---|----------|
| - Domicilié·es en Suisse                | CHF 12.- |
| - Domicilié·e·s en Europe occidental    | CHF 15.- |
| - Domicilié·e·s hors Europe occidentale | CHF 25.- |



## Service de l'eau

VILLE DE LAUSANNE

Le versement des frais de port en cas de retour est à adresser au compte suivant :

Coordonnées bancaires POSTFINANCE AG  
Mingerstrasse 20  
3030 Bern

**IBAN** CH57 0900 0000 1779 2534 7  
**SWIFT** POFICHBEXXX

**Il est nécessaire d'ajouter la mention « Concours pour la relève BDFIL 2026 » ainsi que vos nom et prénom en références lors de votre versement.**

Ces participations financières sont destinées à couvrir les frais postaux et la logistique liée au retour des projets. Les projets réclamés seront retournés en courrier normal. BDFIL décline toute responsabilité en cas de perte par les services postaux compétents.

## **11. RESPONSABILITÉ**

Le festival recommande aux participant·es de réaliser, à toute fin utile, une copie de leur projet. Il décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des projets, mais s'engage à traiter l'intégralité des projets avec le plus grand soin.

POUR TOUTE INFORMATION :

BDFIL, Concours pour la relève BDFIL 2026, Place de la Cathédrale 12, 1005 Lausanne (Suisse)

Tél. +41 21 312 78 10, info@bdfil.ch, www.bdfil.ch

**À RETOURNER AVEC VOTRE PLANCHE OU  
À COMPLÉTER DIRECTEMENT AU DOS DE VOTRE PLANCHE**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse 1 \_\_\_\_\_

Adresse 2 \_\_\_\_\_

NPA Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Site internet ou profil en ligne \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Technique de travail / mise en couleur \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je souhaite récupérer la planche (voir point 10 du présent règlement) :

- OUI**, j'ai joint la preuve du paiement pour le retour de ma planche
- OUI**, je passerai récupérer ma planche au bureau de festival, à Lausanne
- NON**